



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



DEPOS TRAITE ®

Objectifs

Vérifier que votre système de dépose automatique de votre salle de traite répond à l'ensemble des normes mécaniques en vigueur en France.

Qui est concerné ?

Tous les éleveurs bovins, ovins, caprins laitiers de la région Alsace ayant une installation de traite avec dépose automatique hors robot de traite.

Prestation proposée

- Diagnostic sur rendez-vous.
- Le conseiller vérifie l'homogénéité du fonctionnement des déposes automatiques des faisceaux trayeurs en fin de traite selon une méthode reconnue.
- Mesure de 3 paramètres :
 - la temporisation initiale : le temps durant lequel le poste doit être branché sans écoulement de lait.
 - la durée du cycle de traite : courbe de débit par paliers de la pose du faisceau à son décrochage.
 - Le niveau de vide résiduel : mesure du bon compromis pour un décrochage doux sans chute de faisceau.
- Il détecte d'éventuels dysfonctionnements néfastes à la qualité de la traite, du lait et à la santé des animaux.
- A l'issue de la visite, un compte rendu vous sera remis sur les résultats du contrôle.

Nos +

- Service impartial et indépendant de toute vente de matériel de traite.
- Une méthode officielle reconnue par le COFIT (Comité Français Interprofessionnel pour les Techniques de production de lait).
- Conseiller en contact permanent avec les techniciens qualité du lait et les conseillers lait d'Alsace conseil élevage.

Partenaires

- L'ensemble des services de la Chambre d'agriculture.
- Les installateurs de machines à traire.
- Les structures agréées.

Tarif - Durée

Tarif sur demande.

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.

Vos référents• **Schiltigheim**■ **Véronique SCHALL-LAGOUTTE**

03 88 19 55 55

veronique.schall@alsace.chambagri.fr

■ **Rachel ANNICCHIARICO**

03 88 99 38 43

rachel.annicchiarico@alsace.chambagri.fr

